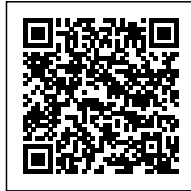


LES SITES XEVAGO.COM - VIVAGOPRO.COM - VIVAGOPRO.NET

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



considérable !

Le site xevago.com est inscrit sur la liste noire de l'AMF depuis le 20/06/2025. Le site propose comme une multitude d'autres des opérations de trading. Il n'est évidemment pas sur la liste blanche de l'AMF. Il ne peut donc, en théorie, proposer le moindre produit aux épargnants français. Nos recherches ont permis d'établir qu'il s'agit d'un site frauduleux. Ce secteur d'activité du supermarché de l'arnaque a connu un développement

Les sites internet

Le site vivagopro.net

Il a été créé le 23/06/2025. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/vivagopro.net>

Le site vivagopro.com

Il a été créé le 23/06/2025. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/vivagopro.com>

Le site xevago.com

Il a été créé le 14/01/2025. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/xevago.com>

Nos recherches

Aucun site n'a l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous.

Le téléphone

Il est utilisé :

Le numéro 01 43 76 25 33
Le numéro 01 43 76 28 47
Le numéro 01 43 76 34 01
Le numéro 01 43 76 34 48
Le numéro 01 43 76 38 87
Le numéro 01 43 76 40 27
Le numéro 01 43 76 46 15
Le numéro 01 43 76 50 68
Le numéro 01 43 76 52 00
Le numéro 01 43 76 53 16
Le numéro 01 43 76 54 96
Le numéro 01 43 76 58 26
Le numéro 01 43 76 69 48
Le numéro 01 43 76 76 74

Les faux noms

Il est utilisé :

- Mme Solène GUILLEMOT

Les produits

Il est proposé d'effectuer du trading. Nous déconseillons tout investissement sur ces sites.

Les mails sont envoyés avec le nom de domaine vivagopro.net

Il est à noter que le site xevago.com a été remplacé par vivagopro.com.

TOUT est identique y compris les informations juridiques en bas de la page accueil.

Les règlements

Il est utilisé :

Un compte espagnol ayant l'IBAN ES28 6849 0001 5500 0937 7088 ouvert au nom de la société polonaise GESELAR SP Z O O

La société a été créée en 2020. Nous publions sa fiche d'identité :

<https://www.krs-online.com.pl/firma/8020805-geselar-sp-z-o-o>

Un compte espagnol ayant l'IBAN ES57 6726 8300 1305 6469 8268 ouvert au nom de la société NEW EUREKA SL

Elle a été créée le 20/06/2025. Nous publions sa fiche d'identité :

<https://www.iberinform.es/empresa/11205580/new-eureka>

Le gérant est aussi le responsable des sociétés espagnoles :

ARARAT 2030 SL créée le 23/06/2025. Nous publions sa fiche d'identité :

<https://www.datoscif.es/empresa/ararat-2030-sl>

ESPAPHONE SL créée le 30/06/2025. Nous publions la fiche d'identité :

<https://librebor.me/en/borme/empresa/espaphone/>

Les informations juridiques

Le site xevago.com est inscrit sur la liste noire de l'AMF depuis le 20/06/2025.

<https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/protger-son-epargne/listes-noires-et-mises-en-garde>

Les sites vivagopro ont été créés le 23/06/2025 soit trois jours après l'inscription en liste noire de l'AMF.

La page accueil de vivagopro.com indique ce site appartient à la société AVASHA INVESTMENTS GROUP LIMITED ayant son siège social at Suite 13 First Floor Oliaji Trade Centre, Francis Rachel Street , Victoria, Mahe, Republic Of Seychelles, Seychelles.

Est-il utile de préciser que ces îles sont un paradis fiscal ?

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, précisez les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous

dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à

<https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

